

Comité des Elus contre le projet A104

c/o Monsieur Lionel Wastl - Président
Maire d'Andrésy
4 Boulevard Noël Marc
78570 ANDRESY

Le 08 novembre 2021

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Objet : demande d'annulation du projet d'autoroute A104 dans l'ouest parisien

Monsieur le Président de la République,

Le projet autoroutier A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval rencontre, depuis près de 30 ans, une opposition résolue de la part des populations riveraines du tracé envisagé et de bon nombre d'Elus locaux de diverses sensibilités politiques.

Le Comité des Elus contre le Projet A104 dans l'ouest parisien souhaite attirer votre attention sur les raisons de son opposition à ce projet :

- **un projet à l'impact environnemental et sociétal lourd car prévu en zone urbaine dense** (environ 300 000 riverains dans 13 communes du Val d'Oise et des Yvelines),
- **un projet annulé antérieurement par trois gouvernements différents** (1993, 1995 et 1997),
- **un projet inadapté aux nouveaux enjeux des déplacements en région parisienne**, comme affirmé par
 - le rapport de la Commission Mobilité 21 en juin 2013, qui qualifie le projet A104 de « projet de seconde priorité », au « caractère extrêmement controversé en raison de la présence de milieux sensibles » et au « coût élevé »,
 - le rapport « Mobilités du quotidien : répondre aux urgences et préparer l'avenir » de Monsieur Philippe DURON, Président du Conseil d'Orientation des Infrastructures, remis le 1^{er} février 2018 à Madame la Ministre de la Transition écologique et solidaire en charge des transports,

➤ la Loi d'Orientation sur les Mobilités du 26 novembre 2018 privilégiant la rénovation des réseaux routiers existants à leur extension, la création de nouvelles routes et d'autoroutes étant qualifiée « d'aspirateur à voitures ».

- **un projet coûteux, estimé en 2006 à 3,2 Milliards € pour un tronçon de seulement 22 kilomètres**, avec trois passages de la Seine et construction d'un double viaduc de trois voies chacun, ce qui ferait de l'A104 l'autoroute la plus chère de France au kilomètre,
- **un projet n'entrant pas dans le cadre du développement prioritaire des transports publics** en région parisienne, notamment de banlieue à banlieue,
- **un projet générant un trafic quotidien estimé entre 100 000 et 120 000 véhicules / jour (dont 20 000 poids lourds) qui créerait de fortes nuisances** préjudiciables aux riverains, en termes de bruit et de pollution atmosphérique, sans compter les conséquences en termes de santé publique. A l'heure de l'engagement de la France dans la Stratégie Nationale Bas Carbone et de l'application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre est une priorité, notamment pour le secteur du transport.

Monsieur le Président de la République, pour toutes ces raisons et au nom des populations qu'il représente, le Comité des Elus contre le projet A104 a l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'annulation définitive du projet d'autoroute A104 (tracé dit « vert »).

Vous remerciant bien sincèrement pour votre très aimable attention,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Lionel WASTL (Maire d'Andrézy)
Conseiller Communautaire CU GPS&O
Président du Comité contre le projet A 104



Laurent BROSSE (Maire de Conflans
Sainte Honorine, Conseiller départemental
78 – Conseiller Communautaire CU
GPS&O)

Eddie AÏT (Maire de Carrières-sous Poissy,
Conseiller Communautaire CU GPS&O)



Thibault HUMBERT (Maire d'Eragny sur
Oise, Conseiller régional IDF – Vice-
Président Communauté d'Agglomération
Cergy-Pontoise)



Philippe ROULEAU (Maire d'Herblay sur
Seine, Conseiller départemental 95)



Joël TISSIER (Maire de Maurecourt)



Michel VALLADE (Maire de Pierrelaye)

